



Sécurité Sociale de Commentry

Le 22 juin dernier, à sa demande, la CGT a rencontré le Président et le Directeur de la CPAM de l'Allier.

Les deux autres syndicats (CFDT et FO), qui s'étaient joints à la CGT en novembre, étaient invités à participer à cette entrevue. Ils n'étaient pas présents pour des raisons de congés (CFDT) et de non réponse à notre invitation (FO).

L'Union locale CGT est intervenue pour dire la stupéfaction, l'indignation et la colère des Commentryens (ennes) et habitants de la région devant cette décision de fermeture de l'agence de Commentry. Nous avons rappelé qu'il s'agit d'une mission de service public, que la population âgée, mais pas seulement, ne maîtrisant pas l'informatique, avait besoin de ce service de proximité, que le prétexte de défaillance de la chaudière n'était pas crédible.

Le Président a indiqué que le point de départ de la fermeture était bien un problème de fonctionnement de la chaudière, mais qu'après ce constat « il y avait un problème de rentabilité », et que l'agence de Commentry ne nécessitait seulement que deux jours de permanence.

Suite aux multiples démarches de la CGT, le Conseil d'administration du 21 mars dernier a acté le principe d'une ouverture sur 5 jours de la semaine (au lieu de 2 jours actuellement dans les locaux du CCAS). Toutefois la Direction est à la recherche d'un local.

La CPAM est en négociation avec l'OPAC (ancien office public d'HLM de Commentry) afin de louer un autre local en centre ville, les locaux actuels sis rue Lavoisier n'étant plus conformes aux normes de sécurité. Ces nouveaux locaux seraient en co-location avec la Médecine du Travail, et pourraient être utilisables fin 2011, début 2012.

A l'issue de l'entretien, nous avons remis une pétition à l'entête des 3 organisations syndicales (CGT, CFDT et FO) signée par 1223 personnes en quelques jours.

Conclusion : il y aura bien une permanence (accueil des assurés sociaux du lundi au vendredi, dans un local du centre ville), situation qui serait pérenne, mais il faut rester vigilants. Toutefois la CGT réclame une présence d'au moins 3 salariés à Commentry, notamment pour des raisons de sécurité.

La démonstration est faite que lorsqu'il existe une mobilisation massive, il est possible d'obtenir satisfaction. Sans cette pression, où en serions-nous aujourd'hui ???

Juin 2011